



RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Contrat opérationnel de mobilité
Landes Nature Côte d'Argent

COPIIL de lancement

Mardi 26 juillet 2022

Programme de l'après-midi



1

La démarche des contrats opérationnels de mobilité

2

Présentation du diagnostic territorial

- *Éléments socio-économiques*
- *Système de transport existant*

3

Point sur le budget de mobilité locale

- *Présentation du budget*
- *Echanges sur les orientations souhaitées*



La démarche du contrat opérationnel de mobilité

La **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** permet à la Région d'exercer pleinement son rôle de chef de file de l'intermodalité et d'autorité organisatrice de la mobilité régionale. Elle a ainsi pour vocation, **à travers le contrat opérationnel de mobilité**, à répondre aux objectifs et enjeux suivants :

- ❑ **Créer et organiser des conditions de dialogue et d'actions favorables au développement des mobilités**, notamment en **coordonnant l'action commune des acteurs de la mobilité**, qui prend forme dans **les contrats opérationnels de mobilité**.
- ❑ **Optimiser l'utilisation des réseaux de transport existants, à travers la mobilisation des partenaires et leurs compétences sur:**
 - **l'aménagement** (*espace publics à proximité des points d'arrêts, pistes cyclables, pôle d'échanges multimodaux*).
 - **la cohérence entre l'urbanisation et les offres de transport**, dans la continuité du SRADDET et de la feuille de route Neoterra.



Les signataires des contrats opérationnels de mobilité

La signature du COM sera issu d'un travail collaboratif effectué avec l'ensemble des acteurs de la mobilité du territoire :

- Région Nouvelle-Aquitaine
- AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité)
- Départements
- Syndicats mixtes de transports
- Gestionnaires de gares ou de PEM
- Communautés de communes non AOM**
- Nouvelle-Aquitaine Mobilités**

Prévus par
la LOM

Souhaité par
la Région

Le contenu du contrat opérationnel de mobilité



Dresser un bilan de l'organisation des dynamiques territoriales du territoire et dégager des enjeux d'amélioration



Recenser les besoins de mobilités sur le territoire, les attentes et les projets envisagés par les acteurs locaux.



Porter à connaissances des principes d'intervention et d'accompagnement de la Région et d'autres partenaires

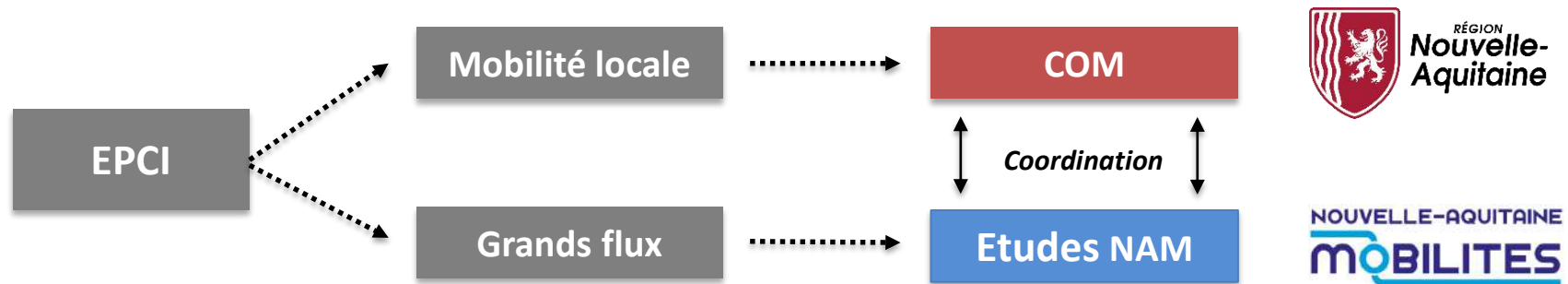


Partie fixe

La mobilité locale comme fer de lance du COM

Le contrat opérationnel de mobilité sera **essentiellement porté vers des problématiques de mobilité à l'échelle des bassins de mobilité** qui trouveront réponse dans **la mise en place de services ou d'actions de mobilité locale** (TAD, covoiturage, location de VAE, études...).

Concernant les **problématiques interurbaines** liées aux flux agglomérations / périphéries, elles **seront étudiées dans le cadre des travaux menés par le syndicat intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités** via le Schéma Multimodal Régional et les études corridors.

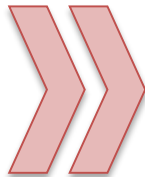


Une mobilité locale aux objectifs multiples

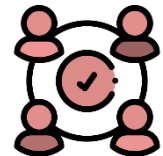
La mobilité locale à vocation à **mettre en place de services de mobilité**, adaptés aux tissus périurbains, peu denses et ruraux :

- ❑ Elle répond à un **besoin très localisé de déplacement**, à l'échelle d'une commune comme de l'EPCI ou d'un groupement.
- ❑ Elle constitue une **solution de rabattement** pour les usagers vers les modes lourds et cadencés. Cela augmente les possibilités de rabattement vers les points d'arrêts structurants et augmente la zone de chalandise de ces derniers.

**Contribution
collective**



Mobilisation des compétences de l'ensemble des signataires du COM **pour un rabattement optimisé** (*urbanisme, aménagements de voirie sécurisés vers les points d'arrêt, stationnement...*)



Intégrer la mobilité locale dans le système de transport

La démarche « **Rabattre-Transporter-Diffuser** » s'attache à améliorer les fonctions essentielles de la chaîne intermodale des déplacements, et s'applique à l'intérieur du bassin comme à l'extérieur :

Rabattre



En **rabattement** vers les **points d'arrêts structurants** : vélo, piéton, véhicule personnel, TAD

Transporter

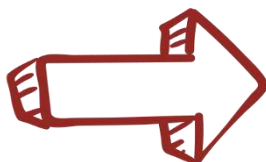
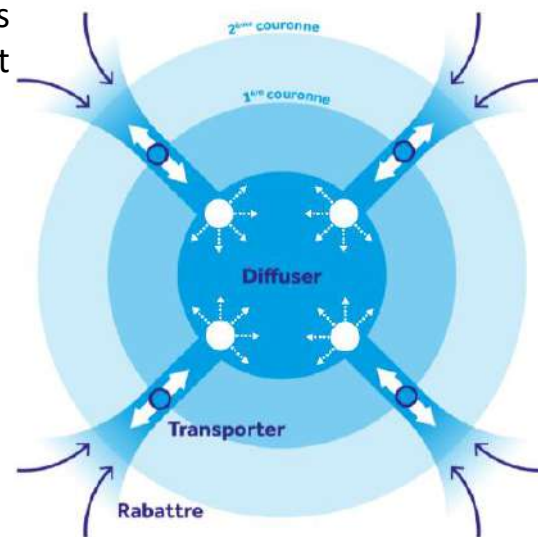


TER, cars interurbains, covoiturage...

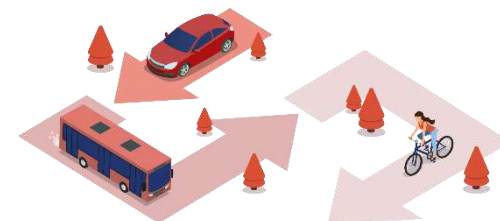
Diffuser



En diffusant vers **les pôles générateurs** (emplois, équipements, services) → vélos, piéton, transports urbains



Mobiliser toutes les compétences pour rendre le système de transport plus attractif et avoir une solution multimodale incitative au report modal



Le bouquet de mobilité locale porté par la Région

Uniquement à destination des Communautés de communes non AOM, le dispositif du bouquet de mobilité locale permet la mise en place d'un ou plusieurs services de mobilité à l'échelle d'un bassin ou d'un EPCI :



Les objectifs du diagnostic

Afin d'assurer le bon déroulement du COM, **deux instances de gouvernance complémentaires** sont instaurées et se réunissent :

Comité de pilotage



Représentants politiques des parties prenantes du COM

Arbitrage et validation des travaux techniques

Comité technique



Représentants techniques des parties prenantes du COM

Préparation des prises d'arbitrages et de décision des COPIL



La région et les parties prenantes du contrat s'engagent sur toute la durée de la négociation du COM de **mettre à disposition des équipes techniques nécessaires** à la production des éléments attendus.



Le déroulement du contrat opérationnel de mobilité

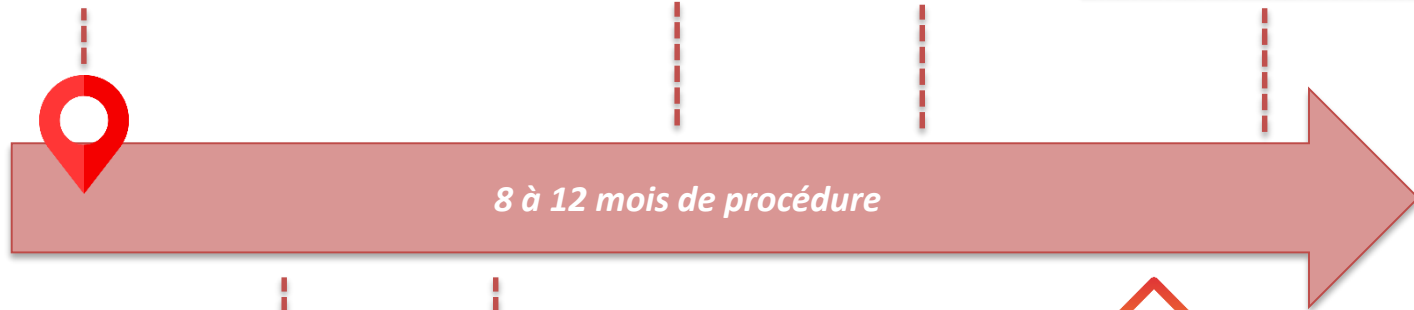
COPIL de lancement

Juillet 2022

COPIL n°2

COPIL n°3

Signature du COM



8 à 12 mois de procédure

Cotech 1

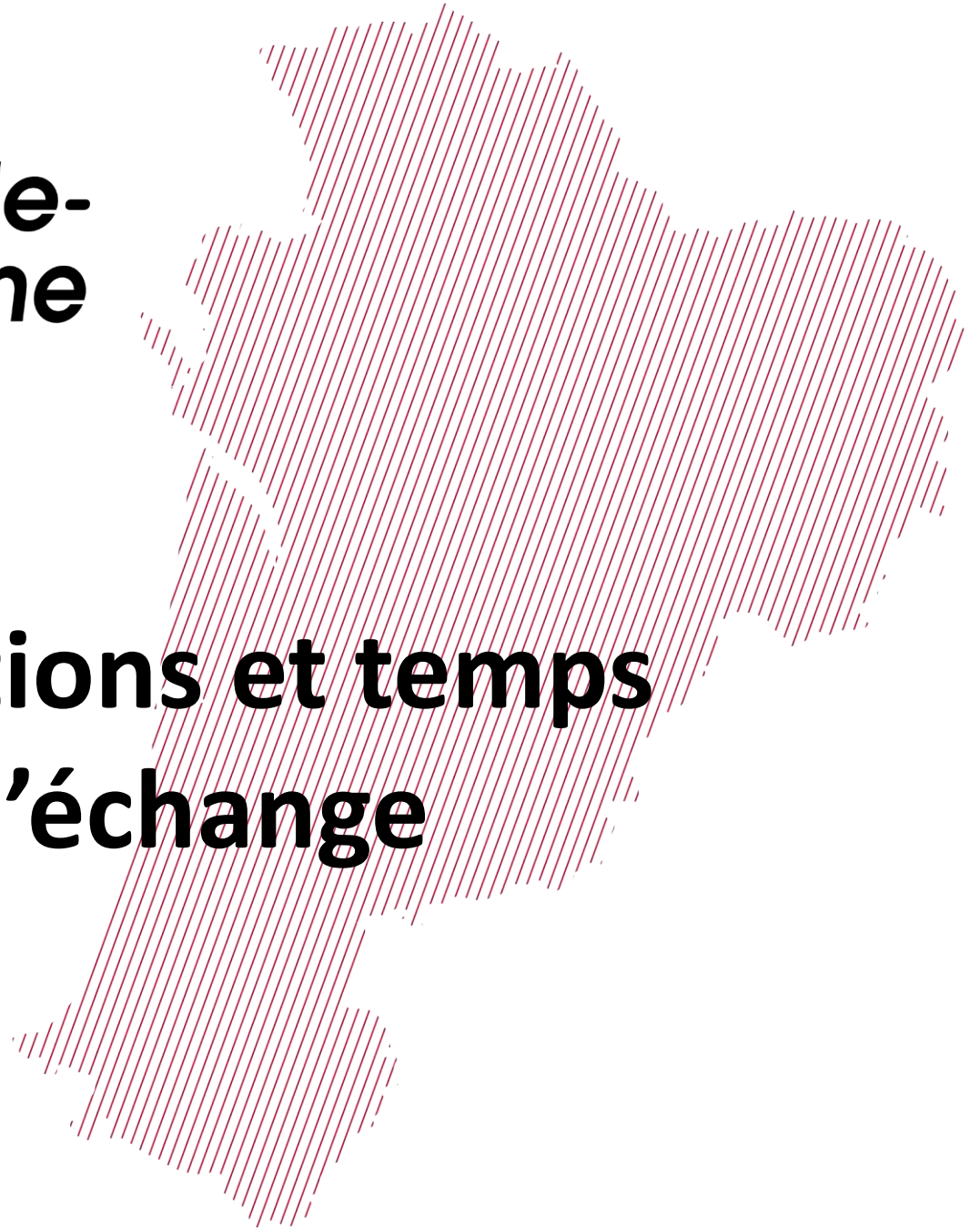
Cotech 2

Adoption du COM en
Séance Plénière Régionale



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Questions et temps d'échange

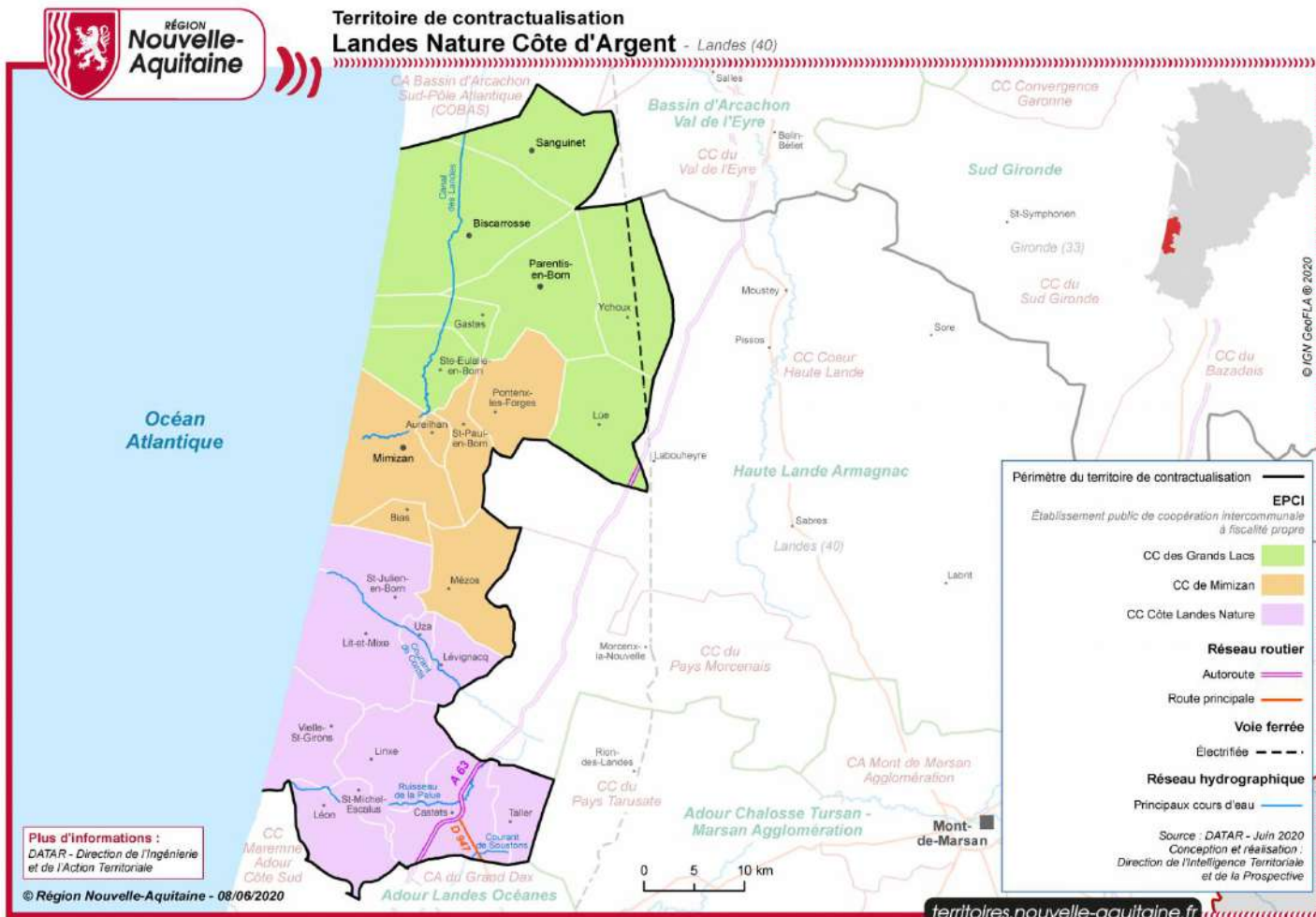




RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Contexte territorial

Landes Nature Côte d'Argent



Inventaire territorial – Landes Nature Côte d'Argent

Le **diagnostic territorial** du contrat opérationnel de mobilité est constitué de deux parties distinctes et complémentaires:

| Inventaire territorial | Sujets abordés |
|------------------------------------|--|
| Synthèse socio-économique | dynamiques démographiques, dynamiques économiques, tourisme, migrations pendulaires... |
| Inventaire du système de transport | système de transport existant sur le territoire (<i>routier, ferroviaire, dispositifs de mobilité locale, de mobilité solidaire...</i>), offre et usage, articulation systémique |



Traité dans le cadre des CT



Réalisé par la Région à partir de l'étude mobilité LNCA

Diagnostic socio-économique



En quelques chiffres

- ❑ 3 Communautés de communes
- ❑ 23 communes
- ❑ 55 278 habitants (2021)
- ❑ **Trois pôles** qui concentrent la moitié de la population et 60% des emplois : **Biscarrosse, Parentis-en-Born et Mimizan**
- ❑ Territoire marqué par le **secteur du tourisme**, principal moteur économique du territoire
- ❑ Une **croissance démographique constante**



Tourisme

Concentrée sur la frange littorale, l'**activité touristique** du territoire repose sur les espaces et milieux naturels qui fondent l'identité du territoire : océan, forêt, lacs. Elle s'appuie sur une **offre d'hébergement très développée** :

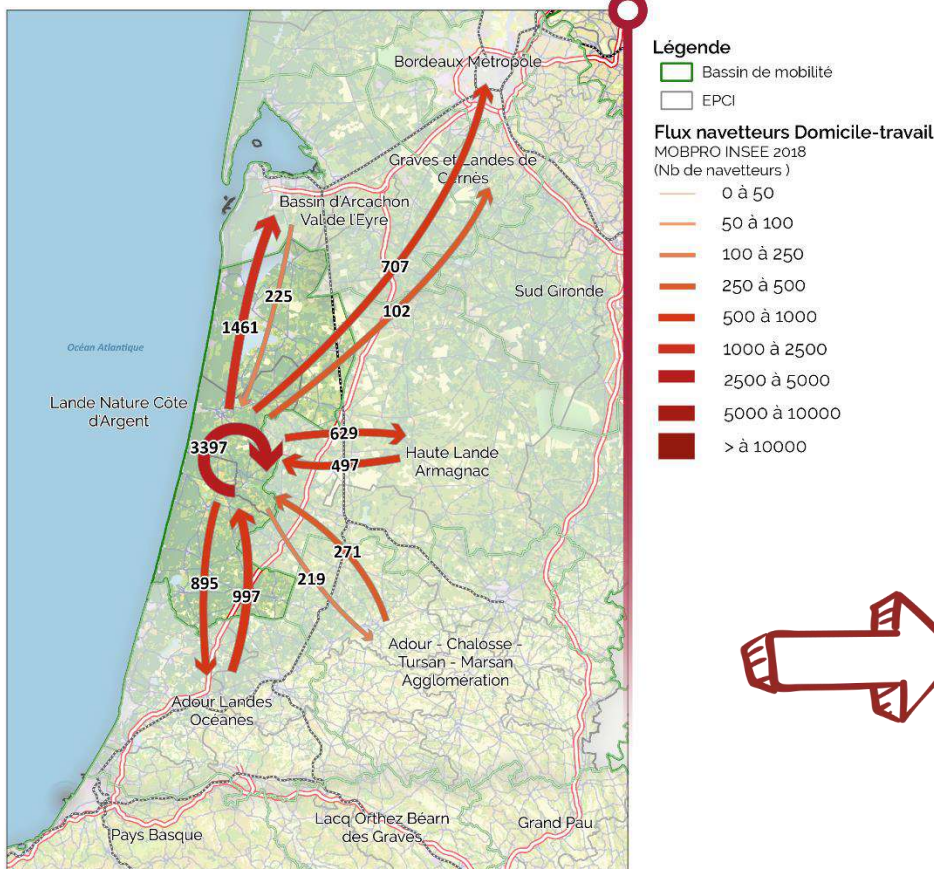
| EPCI | Place par milliers d'habitants | |
|------------------------|--------------------------------|--------|
| | Campings | Hôtels |
| Cdc Côte Landes Nature | 626,9 | 12,6 |
| Cdc de Mimizan | 326 | 18,4 |
| Cdc des Grands Lacs | 11 978 | 11,8 |
| Bassin | 50 860 | 13,5 |
| Région NA | 30 | 9,3 |





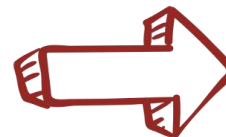
Migrations domicile-travail

Flux Domicile-Travail LNCA <-> Bassins de mobilité



4 Grands corridors de déplacements extra-bassin :

- Vers le bassin d'Arcachon
- Vers le territoire de Haute Lande Armagnac
- Vers le territoire de l'Adour Landes Océane (Dax)
- Vers l'agglomération de Mont-de-Marsan (Mont-de-Marsan)

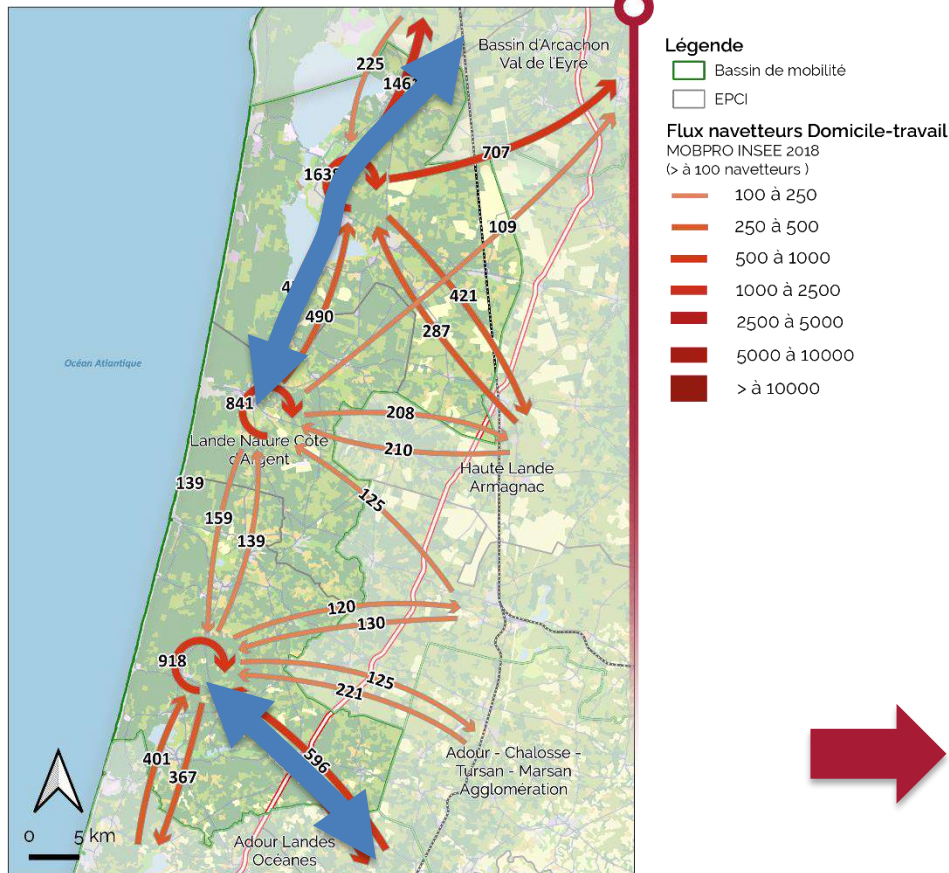


Une mobilité interne au territoire également importante (2881 navetteurs)



Migrations domicile-travail

Flux Domicile-Travail EPCI <-> EPCI



Des couloirs internes de mobilité :

- **Corridor majeur des lacs: Mimizan – Biscarosse**
 - ➔ Prolongement vers COBAS et BM
- **Peu d'échanges entre les 3 EPCI du bassin**
- **Une mobilité quotidienne qui reste marquée à l'intérieur des EPCI**
- **Une forte interdépendance de CLN avec MACS et le Grand Dax**

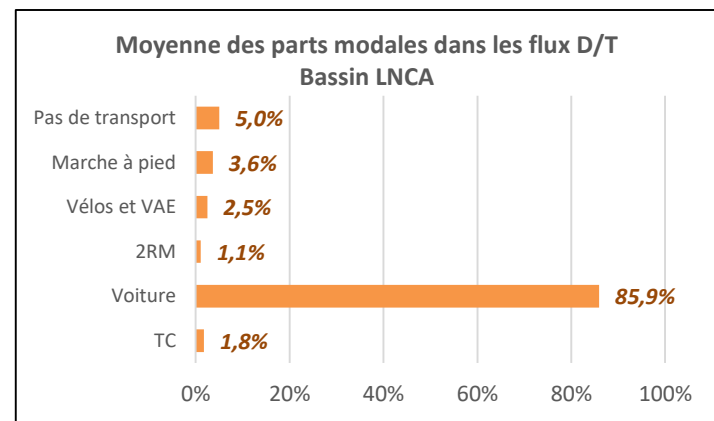


Une forte hétérogénéité des dynamiques de déplacements et des enjeux interbassins

Parts modales dans les flux domicile-travail

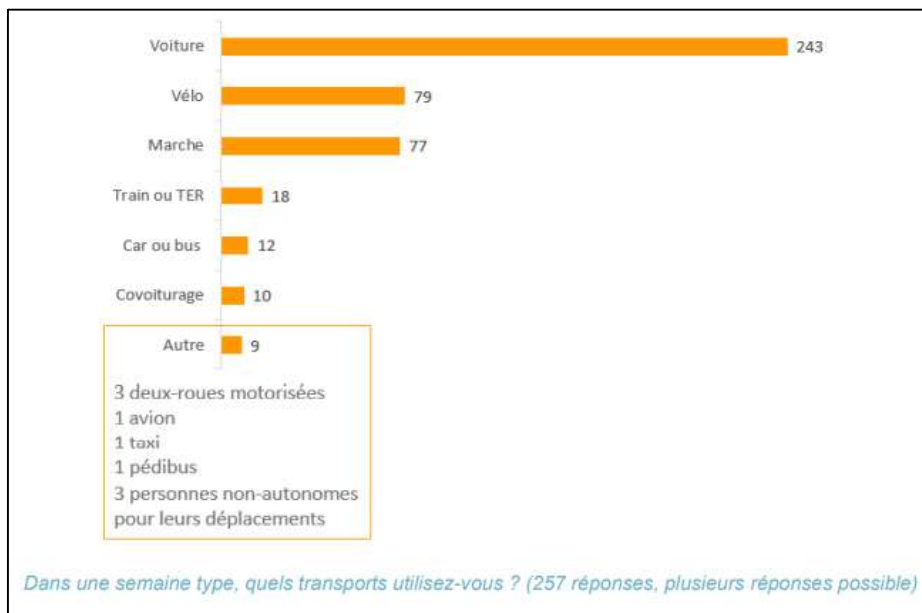
Une **omniprésence du véhicule personnel**, représentatif des tissus peu denses et des difficultés à la mobilités (*transports difficilement concurrentiels, temps de parcours longs, peu de cheminements sécurisés...*) :

- ❑ Une part vélo élevée (moins de 1% dans les autres territoires similaires) grâce à l'existence de nombreuses infrastructures dédiées
 - Des infrastructures touristiques utilisées aussi pour le quotidien
- ❑ Une **part TC significative** pour les navetteurs des Grands Lacs
 - Des infrastructures de transport efficaces (lignes TER 45, 51 et 52)
 - Des transports moins onéreux que la voiture et plus rapides pour rejoindre les agglomérations
- ❑ Une **densité plus faible au Sud du bassin limitant l'efficacité des dessertes en point d'arrêt** (trajets plus longs et moins concurrentiels à la voiture)



| | Moyenne | Grands Lacs | Mimizan | CLN |
|------------------|---------|-------------|---------|-------|
| TC | 1,8% | 3,3% | 1,2% | 0,8% |
| Voiture | 85,9% | 85,2% | 86,7% | 85,8% |
| 2RM | 1,1% | 1,2% | 1,2% | 0,9% |
| Vélos et VAE | 2,5% | 2,5% | 2,8% | 2,2% |
| Marche à pied | 3,6% | 3,4% | 3,5% | 4,0% |
| Pas de transport | 5,0% | 4,3% | 4,6% | 6,2% |

Parts modales dans les flux domicile-travail



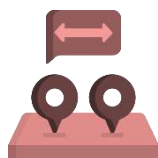
- ❑ Pour le covoiturage au contraire, dans 80% des cas, les répondants viennent des communautés de communes de Mimizan et de Côte Landes Nature.

Réalisée dans le cadre de l'étude mobilité, une enquête a été menée et porte, dans un premier temps, sur les moyens de transports utilisés par les individus, au cours d'une « semaine type ».

Le graphique ci-dessous révèle (257 réponses) :

- ❑ l'importance de l'utilisation de la voiture
- ❑ la faible utilisation des transports en commun (train ou bus).
- ❑ Le vélo est mentionné 79 fois
- ❑ la marche à pied 77 fois.
- ❑ Concernant l'utilisation du train ou du TER, 72% des individus ayant dit l'utiliser viennent de la communauté de communes des Grands Lacs.

Dynamiques de déplacements du bassin



Un **territoire mobile** en son sein comme en interconnexion avec les bassins limitrophes.

Une majorité de **déplacements externes** au bassin de mobilité (68%) avec des **corridors de déplacements** vers les grandes agglomérations voisines (Bordeaux, Arcachon, Pays Basque...) et pourvoyeuses d'emplois, équipements et services.

Une **mobilité interne** marquée au Nord du bassin, notamment sur les pôles majeurs du territoire de Biscarosse et de Parentis-en-Born

Une **part modale des TC très faible** (4%), représentative des tissus peu denses, mais avec une **forte pratique des modes doux**, notamment en **période estivale** (vélo et marche)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

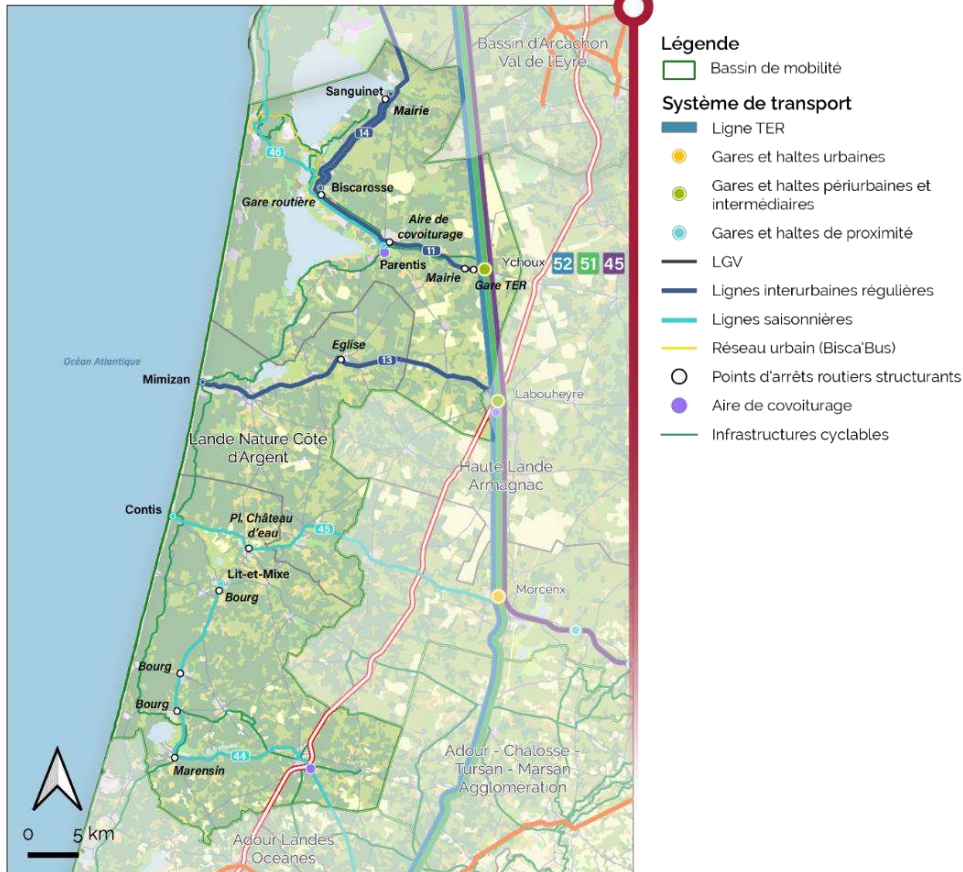
Systemes de transport

Landes Nature Côte d'Argent



Système de transport

Système de transport Landes Nature Côte d'Argent



Une partie nord du territoire desservie par l'autoroute A63, la Gare d'Ychoux via les lignes 45, 51 et 52 irriguant le secteur de Biscarosse & Parentis complété d'un **maillage routier** de lignes interurbaines (11,13 et 14)

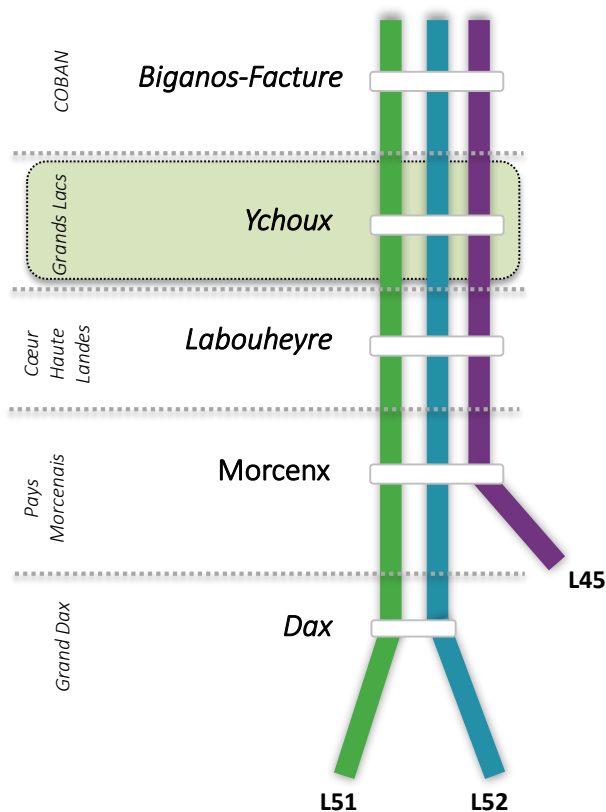
La partie centre et sud du bassin plus isolé malgré une desserte estivale via les lignes 44 et 45.

De nombreuses infrastructures cyclables le long de la côte atlantique, notamment via la Velodysée.

3/4 des habitants sont à moins de **400m d'une ligne** de transport routière néanmoins, seulement **1 habitant sur 550** est à moins de **800m d'une gare**.

La concentration de l'habitat est propice à une desserte en point d'arrêt mais la rareté des infrastructures ferroviaires contraignent à un **usage de rabattement** des autres modes de transport.

Systeme ferroviaire



1 gare sur le territoire, 3 gares de rabattement externes:

| Lignes | | Statistiques |
|--------|----------------------------|--|
| L45 | Bordeaux <> Mont-de-Marsan | <ul style="list-style-type: none"> 9 TER/j/sens: Bordeaux <> MdM 1 400 voyageurs/j |
| L51 | Bordeaux <> Hendaye | <ul style="list-style-type: none"> 7 à 8 TER/j/sens: Bordeaux <> Hendaye 2 900 voyageurs/j |
| L52 | Bordeaux <> Tarbes | <ul style="list-style-type: none"> 6 à 7 TER/j/sens: Bordeaux<> Tarbes |



Statistiques de fréquentation :



32 TER/jour à Ychoux

- 400 mouvements / j
- Rabattement de Biscarosse



52 à 57 TER/jour à Morcenx

- 815 mouvements / j
- Rabattement Mezos, St-Julien-en-B



32 TER/jour à Labouheyre

- 240 mouvements / j
- Rabattement Mimizan



48 à 52 TER/jour à Dax

- 2600 mouvements / j
- Rabattement Castets

La Gare d'Ychoux

La seule gare située sur le territoire est celle d'Ychoux :

Le temps de parcours vers Dax et Bordeaux est d'environ 40mn pour les deux destinations.

La fréquentation de la gare d'Ychoux est forte augmentation avec notamment plus de +20% entre 2016 et 2018. Rapporté au nombre de jours de fonctionnement, il y a donc plus de 310 mouvements quotidiens enregistrés en gare d'Ychoux, principalement en lien avec la métropole bordelaise.

Située en bordure de tissu urbain, le rabattement piéton et vélo apparaît comme étant pertinent.



Le niveau d'offre moyen proposé est le suivant :

| | Vers Bordeaux | Vers Mont-de-Marsan | Vers Dax et Bayonne |
|-------------------|---------------|---------------------|---------------------|
| Lundi à Vendredi | 9 AR | 7 AR | 5 AR |
| Samedi | 6 AR | 5 AR | 3 AR |
| Dimanche et Fêtes | 6 AR | 5 AR | 3 AR |

L'open data SNCF fournit les chiffres de fréquentation suivants :

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------------|--------|---------|---------|
| Fréquentation | 94 468 | 106 731 | 114 265 |

Systeme routier



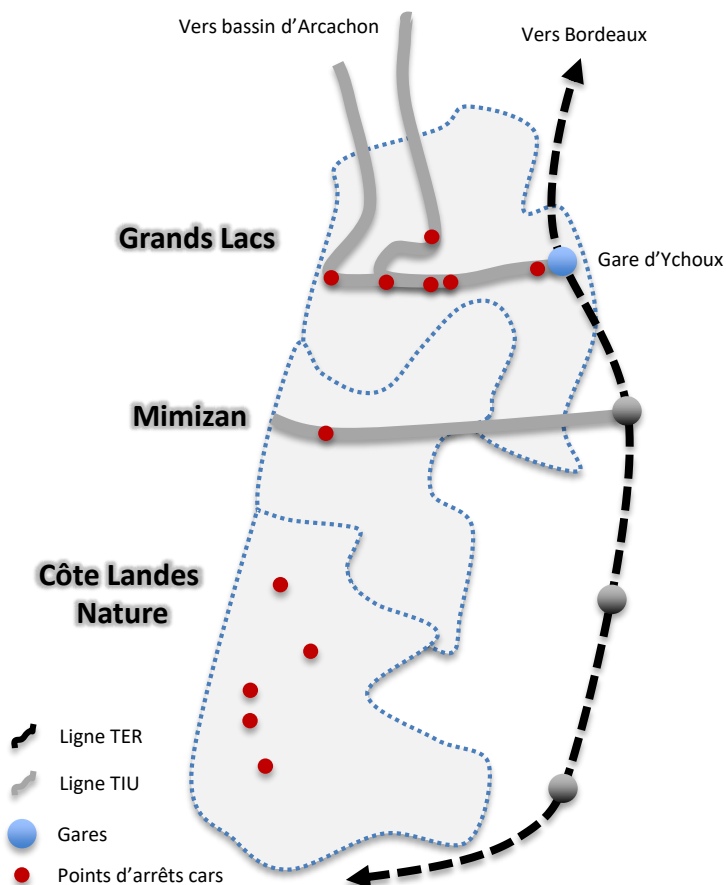
Un réseau de 8 lignes régulières pour desservir le territoire :

| Lignes | Statistiques |
|--------|--|
| 11 | <ul style="list-style-type: none"> 4 cars/j/sens 14 700 voyages en 2019 (11 000 en 2020) |
| 13 | <ul style="list-style-type: none"> 4 cars/j/sens 14 400 voyages en 2019 (11 000 en 2020) |
| 14 | <ul style="list-style-type: none"> 8 cars/j/sens 4700 voyages en 2019 (13500 en 2020) |
| 44 | <ul style="list-style-type: none"> Ligne estivale 3 cars/j/sens 680 voyages en 2019 (820 en 2020) |
| 45 | <ul style="list-style-type: none"> Ligne estivale 2 cars/j/sens 240 voyages en 2019 (400 en 2020) |
| 46 | <ul style="list-style-type: none"> Ligne estivale 4 cars/j/sens 2400 voyages en 2019 (2100 en 2020) |



Chiffres de 2020 impactés par la crise liée au COVID

Des points d'arrêts structurants



Des points d'arrêts accessibles à valoriser:

Gares et haltes TER

- Ychoux: 400 montées + descentes / j

Cars interurbains

Lignes régulières

- Gare SNCF – Ychoux : 120 passagers/semaine (2019) → L11
- Mairie – Ychoux : L11
- Parc du Segot – Parentis-en-Born: 70 passagers/s → L11
- Aire de covoiturage – Parentis-en-Born: 60 passagers/s → L11/14/46
- Gare routière – Biscarosse : 150 passagers/s → L11/14/46/Bisca'Bus
- Mairie – Sanguinet : 50 passagers/s → L11/14
- Eglise – Pontenx-les-Forges: 30 passagers/s → L13

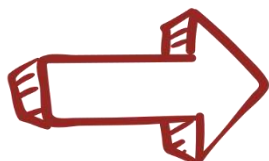
Estivales

- Marensin – Léon: 35 passagers/s → L44
- Bourg – Lit-et-Mixe: 55 passagers/s → L44
- Bourg église – Vielle: 40 passagers/s → L44
- Bourg La Poste – Saint-Girons: < à 10 passagers/s → L44
- Place du Château d'eau – St-Julien-en-Born: 15 passagers/s → L45

Circuits scolaires

Le transport scolaire constitue la principale offre de transport en terme de volumétrie, et peut à ce titre compléter le maillage des autres réseaux de transport.

- ❑ 2 998 élèves inscrits
- ❑ 92 itinéraires



Si beaucoup de circuits, notamment du secondaire, sont à destination de pôles extérieurs comme Dax, un certain nombre assurent une desserte interne au périmètre des différentes intercommunalités.

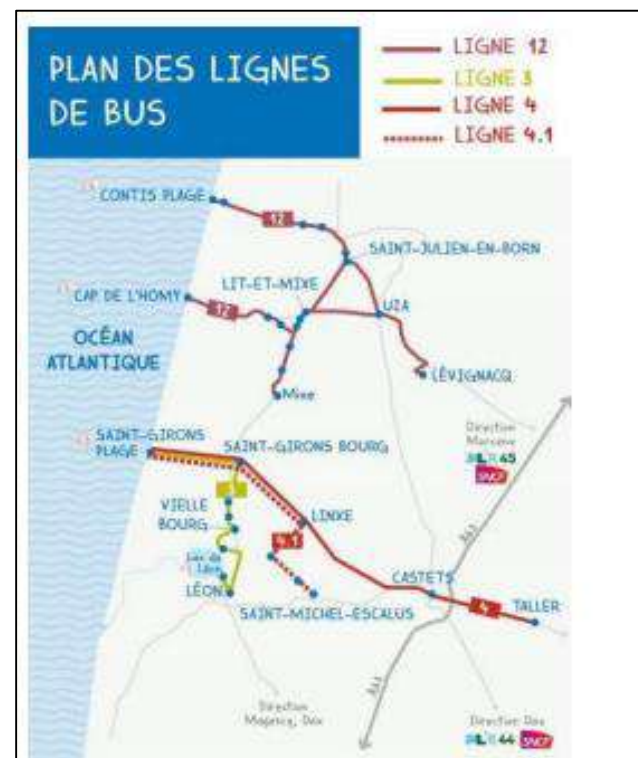
Navettes estivales

L'Office de Tourisme organise un **réseau de navettes estivales**, au titre de sa compétence tourisme.

4 lignes sont proposées en juillet et août, couvrant l'intégralité des communes et des campings du territoire. Le réseau est entièrement gratuit. La SPL Translandes opère le service.

| Ligne | O/D | Communes desservies | Offre proposée |
|-------|---|---|---|
| 3 | Léon – Saint-Girons Plage | Léon Vielle-Saint-Girons | 10 A/R tous les jours |
| 4 | Taller – Saint-Girons-Plage | Taller Castets Linxe Vielle-Saint-Girons | 1 A/R tous les jours |
| 4.1 | Saint-Michel-Escalus – Saint-Girons-Plage | Saint-Michel-Escalus Linxe Vielle-Saint-Girons | 1 A/R tous les jours |
| 12 | Contis-Plage – Cap de l'Homy | Lévignacq Uza Saint-Julien-en-Born Lit-et-Mixe | 7 A/R tous les jours + 4A/R supplémentaires en pic de saison |

Le réseau proposé permet de relier l'ensemble des communes de Côte Landes Nature aux plages du territoire en juillet et août, gratuitement.



Services de mobilité locale : des initiatives communales

Bisca'Bus (TAD) :

Le Bisca'Bus est un transport communal biscarrossais, fonctionnant de façon quotidienne en période estivale (juin à septembre), et à la demande le reste de l'année (*en dehors de la période estivale, le service fonctionne à la demande, à raison de 8A/R proposés quotidiennement du lundi au vendredi (absence d'offre le week-end).*)

Il dessert 18 arrêts (et 10 A/R par jour) et permet de relier différents pôles de la commune :

- le centre ville
- le lac (Navarrosse, Ispe et Maguide)
- la station balnéaire



LA GRILLE TARIFAIRE

Le Biscabus propose un tarif très avantageux, notamment dans le cadre des abonnements :

| Titre | Tarif |
|-------------------|-------|
| Ticket unitaire | 1€ |
| Carnet 10 voyages | 7€ |
| Abonnement été | 30€ |
| Abonnement annuel | 45€ |

ÉLÉMENTS DE FREQUENTATION

| Période | Voyages |
|--|---------|
| Hiver 2018-2019 (TAD) | 3 354 |
| Hiver 2019-2020 (TAD + période de confinement) | 2 574 |
| Été 2019 | 25 087 |

Services de mobilité locale : des initiatives communales

Mimiz'Bus :

Le Mimiz'bus est une navette assurée par la Ville de Mimizan en juillet-août entre le centre ville de Mimizan et la plage.

Le Minibus :

Le CCAS de Mimizan fait circuler du lundi au vendredi toute l'année, été compris, un minibus de 7 places entre Mimizan Plage et le centre ville. Il s'agit d'un service ouvert aux plus de 60 ans et aux titulaires des minima sociaux, et qui sert donc aux habitants de la station balnéaire qui ont des besoins dans le centre ville. Le service coûte 10 euros par semestre. La fréquentation du service est estimée à 40 personnes environ



Autopartage à Castets :

Cast'air : il s'agit d'un véhicule électrique partagé est à disposition des administré devant la mairie. Le service nécessite une inscription préalable en mairie, et la location coûte 3€ de l'heure ou bien 10€ la journée.

Transport solidaire

Un service de transport solidaire a été créé par le **CCAS de Mimizan** en 2018.

Destiné aux habitants de la commune, il a pour but de venir en aide aux personnes qui n'ont pas de moyen de transport (définitif ou momentané) pour se déplacer ou qui ne sont plus aptes à conduire, afin de leur permettre de se déplacer pour les nécessités de la vie courante, et maintenir le lien social.

Ce service reste avant tout une démarche d'entraide. Les déplacements doivent se faire exclusivement sur la commune de Mimizan, et pour des motifs bien déterminés et ponctuels.

La tarification est de **2€ pour un trajet de moins de 4 kilomètres + 30 centimes par kilomètre supplémentaire**, directement versés au conducteur bénévole.

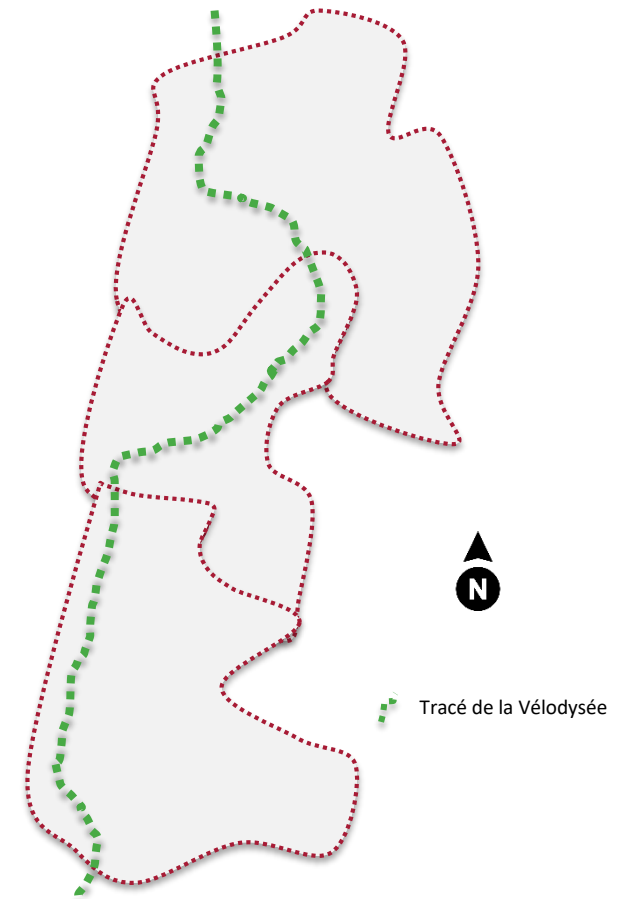
En 2020, la fréquentation du service de transport solidaire est de 2 à 3 usagers par semaine environ



Vélotourisme : la Vélodyssée

La **Vélodyssée** la plus longue **véloroute** française, entièrement balisée, qui traverse la Bretagne et longe l'Atlantique jusqu'à la Côte basque.

Le **tronçon Arcachon – Léon**, long de 130 km, **traverse le territoire et les 3 Communautés de communes** (via les communes de Biscarosse, Parentis-en-Born, Mimizan, Contis ou encore Léon).





Aménagements cyclables



Le territoire bénéficie de la présence de nombreuses pistes cyclables en site propre, en complément de la Véloodyssée.

Ainsi, de nombreuses communes bénéficient de pistes cyclables en site propre :

- Entre Biscarrosse-Plage et Arcachon via la Dune du Pilat
- Entre Biscarrosse, Parentis et Ychoux
- Entre Pontenx-les-Forges et Mimizan
- Entre Saint-Julien-en-Born et Contis
- Entre Lévignacq et Lit-et-Mixe
- Entre Taller et Saint-Girons via Castets.

Aménagements cyclables

Un réseau cyclable plutôt orienté vers les loisirs et le tourisme que la mobilité quotidienne :

Le territoire est très bien doté en infrastructures cyclables de qualité qui sont idéales pour un usage touristique lié à la promenade ou l'accès à l'océan.

L'usage quotidien du vélo semble moins aisé et plus marginal, notamment pour les raisons suivantes :

- ❑ *les pistes cyclables sont souvent d'anciennes voies ferrées, qui évitent les centres bourgs, auxquelles elles ne sont pas toujours correctement raccordées*
- ❑ *les nouveaux lotissements qui accueillent une population jeune ne sont pas toujours équipés en infrastructures*
- ❑ *les pistes cyclables ne sont pas éclairées, et leur isolement est incompatible avec une pratique hivernale nocturne en toute sécurité*
- ❑ *De nombreux axes très empruntés au quotidien ne proposent aucune solution cyclable, notamment entre Sanguinet et le Bassin d'Arcachon et entre Sanguinet et Parentis*
- ❑ *Absence de service associé à la pratique du vélo pour les habitants (type Maison du Vélo, location longue durée,...)*



Covoiturage

Un faible réseau d'aires de covoiturage :

Le territoire dispose actuellement de 2 aires de covoiturages officielles :

- Sortie A63 à **Castets**
- Arrêt d'autocar à **Parentis**

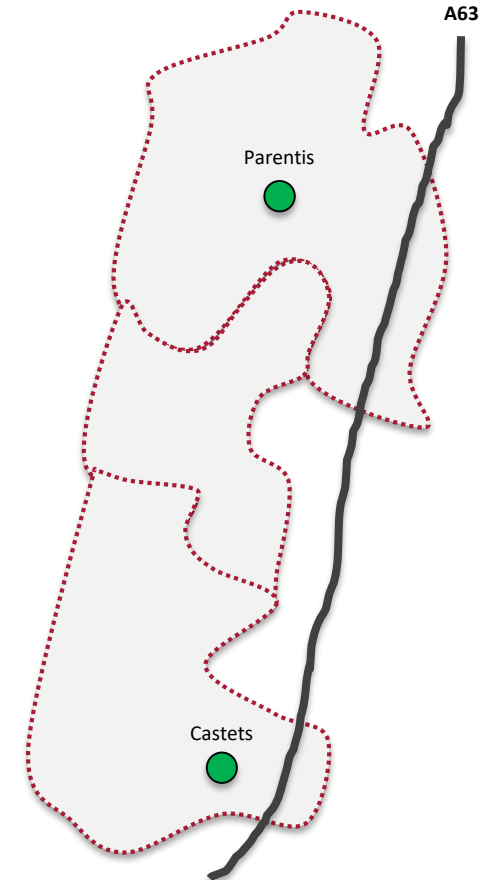
L'évolution du réseau actuel a par ailleurs été formalisée **dans l'action n°3A de l'étude mobilité** menée à l'échelle du PETR :



Moderniser et sécuriser les aires existantes



Développer de nouvelles aires à l'échelle locale et mailler plus finement le territoire (sortie de bourg, croisements stratégiques)



L'action régionale dans le bassin de mobilité

Le démarrage du 1^{er} Contrat Opérationnel de Mobilité s'inscrit dans la continuité de nombreuses opérations de mobilité lancées par la Région sur le bassin Landes Nature Côte d'Argent:

Réseau ferroviaire

- Modernisation et mise en accessibilité de la gare d'Ychoux en 2015
- Renforcement de l'offre suite aux travaux OPTIM'TER sur L45
- Mise en œuvre du lot n°5 OPTIM'TER au service annuel 2022 : augmentation de la desserte d'Ychoux
- Travaux de signalétique et mobilier en gare d'Ychoux en 2023
- Travaux de Régénération Voie Ballast entre Lamothe et Morcenx 2023-2025

Réseau routier

- 12 arrêts ciblés mis en accessibilité

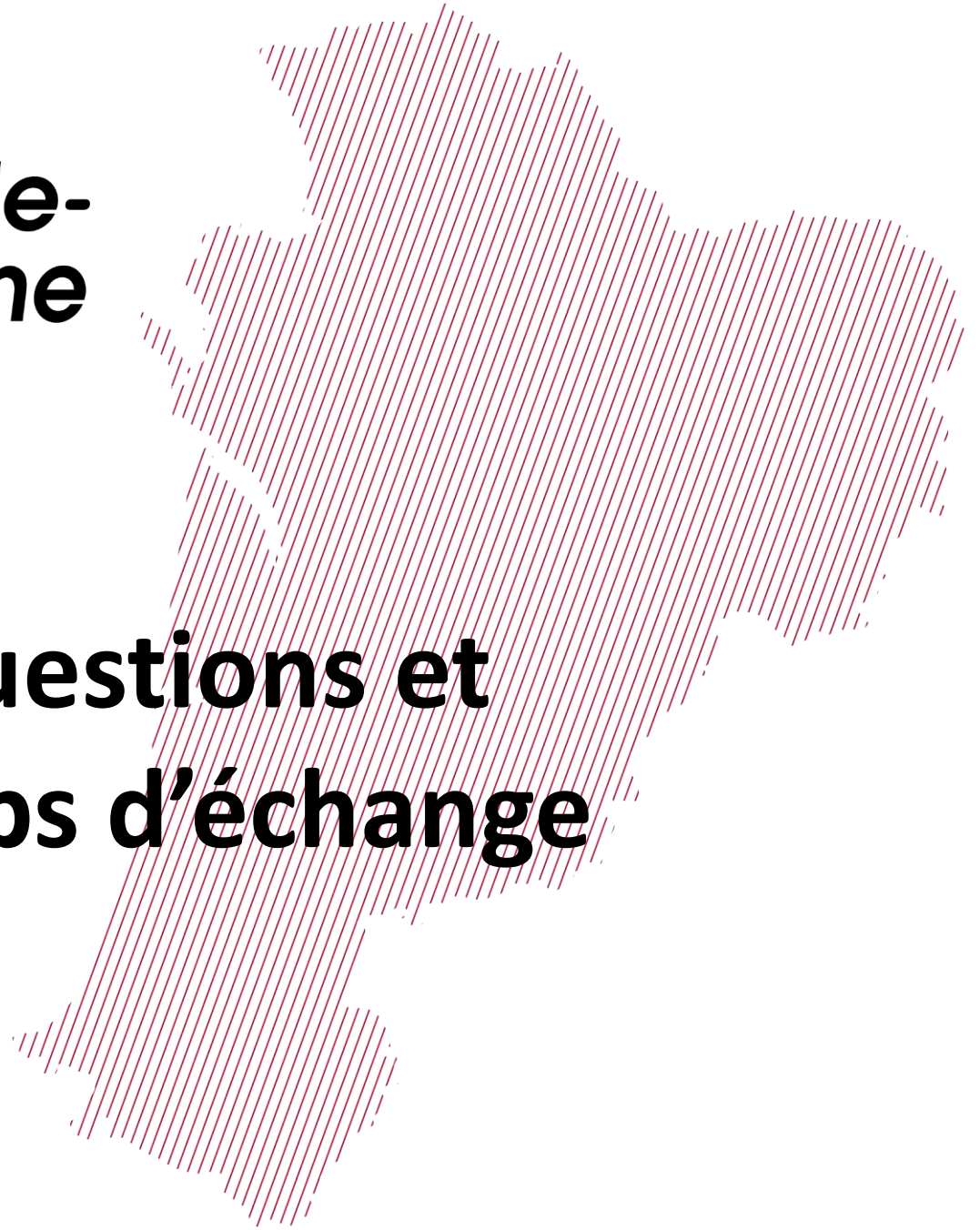
Intermodalité

- Installation d'accroches-vélos supplémentaires en gare d'Ychoux
- Mesures estivales TER + vélo sur la L51



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Questions et temps d'échange



Budget mobilité locale

Uniquement à destination des Communautés de communes non AOM, le dispositif du bouquet de mobilité locale va permettre la mise en place d'un ou plusieurs services de mobilité à l'échelle d'un bassin ou d'un EPCI.



Budget maximum mobilisable par EPCI :

| EPCI | Population | Taux de cofinancement | Budget théorique max Région | Budget théorique max EPCI | Budget théorique max mobilité locale |
|-----------------------|------------|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| CC Côte Landes Nature | 12 196 | Autorité Organisatrice de la Mobilité | | | |
| CC Grands Lacs | 30 428 | 50% | 121 712 € | 121 712 € | 243 424 € |
| CC Mimizan | 12 654 | | 50 616 € | 50 616 € | 101 232 € |
| Bassin LNCA | 93 375 | | 172 328 € | 172 328 € | 344 656 € |



Budgets maximum mobilisables



Pour quels services ? Des pistes d'action avec l'étude de mobilité



Identification des projets de mobilité locale

Objectifs des prochains COTECH :

- ➔ **Identifier les services de mobilité locale pertinents** et inscrire leurs temporalités et leur adéquation avec le bouquet de mobilité locale
- ➔ **Tenir compte et approfondir les orientations et pistes d'action de l'étude mobilités** menée à l'échelle du PETR Landes Nature Côte d'Argent



Exemple de services de mobilité locale :

- Covoiturage
- Autopartage
- Location de vélos à assistances électriques (VAE)
- Transport à la demande (TAD)





Echéances à venir



COFIL de validation :

- Validation des actions et des intentions inscrites au COM pour améliorer le système de mobilité (*vu en Cotech*)
- Validation des services de mobilités locales inscrits au COM
- Validation des modalités de financement et du calendrier de mise en œuvre des actions / services

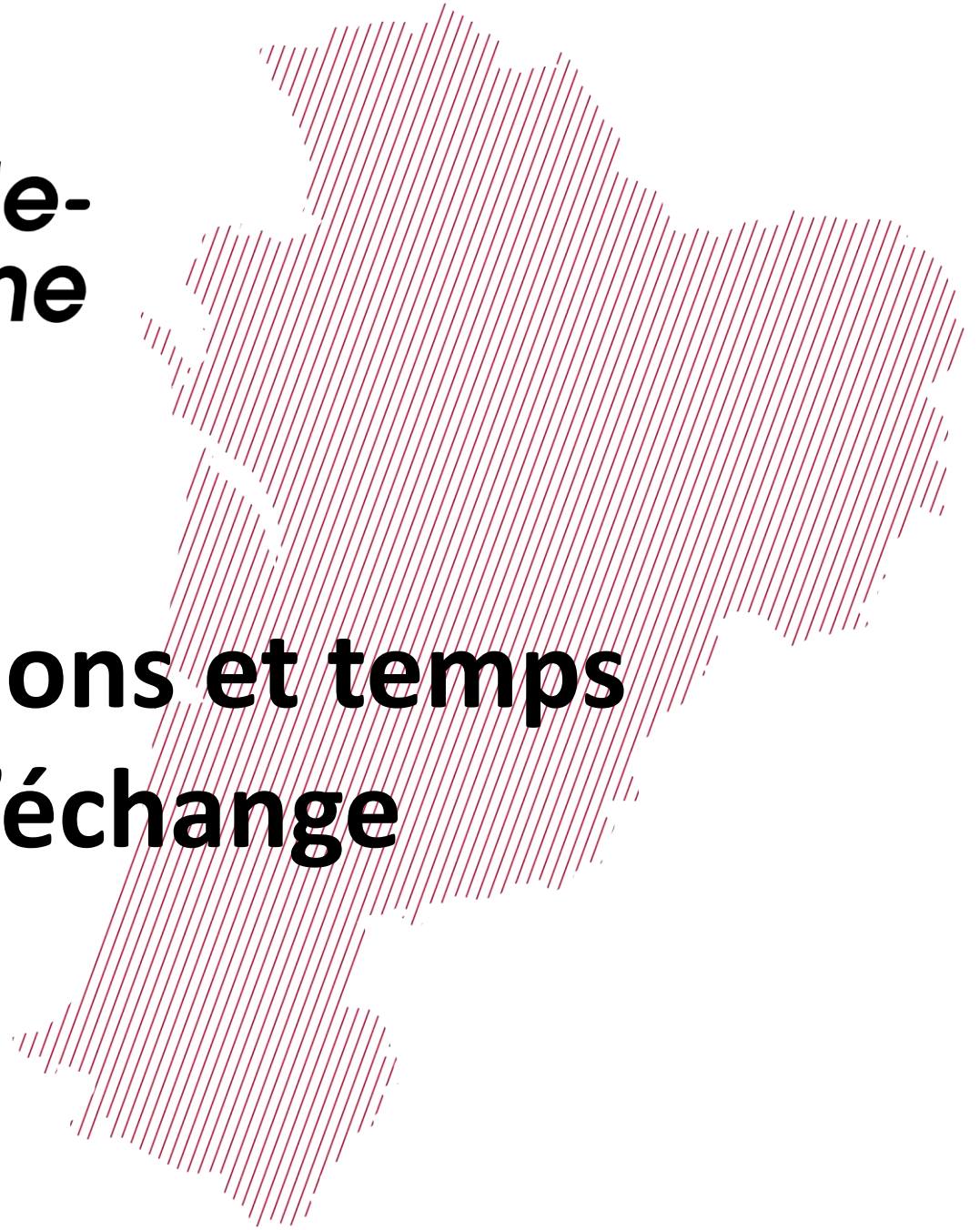
Nota Bene

La date du COFIL de validation va dépendre de l'avancement des travaux des COTECH n°1 et n°2 menés en amont



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Questions et temps d'échange





RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***